

Réunion du Comité directeur 18/06/2018 – FOS/MER

Présents : Arnaud GEBLEUX – Frédéric CAVAILLE – Philippe CORIA – Michel DELORME – Laure FRANCESCHI – Alain JUINO – Philippe MIE – Isabelle WEGEL – Marc FELICI – Pascal JACQUES – Rémi AUTRAN – André KRIKORIAN – Richard MONIER – Jean-Philippe GIOVANNI

Absents excusés : Simone LEANDRI – Julien BARRE

Invités : Benjamin DUC – Thierry ALBERTIN – Sébastien PASTOR

Les membres de l'association Comité Départemental de Tennis de Table des Bouches-du-Rhône se sont réunis en Comité Directeur le 18 juin 2018 au Domaine de la Mériquette à Fos sur Mer à 19h00.

La réunion est présidée par Arnaud GEBLEUX en tant que Président, Isabelle WEGEL en est la secrétaire.

APPROBATION du compte rendu du CD du 12/03/2018 : Validé à l'unanimité.

I. TOUR DES COMMISSIONS

1) COMMISSION SPORTIVE :

Le règlement du championnat Départemental selon les modifications validées lors du dernier CD du 12/03/2018 sera proposé lors de l'AG pour la prochaine saison.

- On proposera 4 poules de 8 équipes soit 32 équipes en D3. Au terme de chacune des 2 phases, le premier de chaque poule et les 2 meilleurs seconds, accéderont à la D2.
- Les nouvelles équipes intégreront la D3 jusqu'à concurrence de 32 équipes.
- Au-delà, les équipes pourront être inscrites en D4 dans les conditions précisées ci-dessous.
 - Jusqu'à 3 équipes : équipes en attente d'un désistement éventuel en D3 ou de nouvelles inscriptions en D4.
 - A partir de 4 équipes : un championnat par match A/R peut être créé.
Ordre des parties : 1-4, 2-3, 1-3, 2-4, 1-2, 3-4.
Idem pour les matchs retour, soit 6 journées au total pour la phase.
 - Si 5 équipes : 2-5, 3-4, 1-5, 2-3, 1-4, 3-5, 1-3, 2-4, 1-2, 4-5.
Une équipe est exempte par journée, la phase ne comporte que 5 journées.
 - Au terme de chacune des 2 phases, le 1^{er} accède à la D3.
- Les poules étant finalisées pour la phase du championnat à venir, aucune modification ne pourra alors être effectuée dans celles-ci.
- Les équipes se désengageant après constitution des poules se verront infliger une pénalité financière de **40,00 €**.

Dans la date limite, priorité sera donnée pour la D3 aux équipes qui étaient déjà engagées en 2017/2018. La date limite d'engagement devra être communiquée aux clubs et le règlement diffusé avant l'AG aux clubs.

Un tarif d'engagement de 40 € pour la D4.

Si une équipe refuse la montée, elle est remplacée par l'équipe classée immédiatement après dans la poule considérée.

2) CRITERIUM FEDERAL :

- Finale par catégorie : en sénior les 6 premiers ne viennent pas, de ce fait on va repêcher loin derrière. Idem pour les Juniors. Il faut donc réfléchir au maintien ou non dans certaines catégories. De plus, la relance pour le repêchage est lourde pour Marc. Par conséquent la saison prochaine elle sera partagée entre 3 personnes Marc, Michel et Sébastien P
- Finale par classement : 90 joueurs dans le tableau H8 + le reste dont une trentaine sur 2 clubs.
- Elle est ouverte à toutes les catégories sauf pour les poussins et poussines, sans limite de participants.
- Moins de 18 ans répartis en tableau de 12 à 16 joueurs. Pointage 13h30, démarrage à 14h00. Auto arbitrage et passage sur 20 tables.
- Vérifier si le règlement est à jour pour les moins de 11 ans.
- Championnat vétérans : RAS
- Championnat jeunes : actuellement une équipe ne peut faire jouer qu'un surclassé et doit avoir fait 1 tour pour pouvoir jouer la finale.

- Top détection : règlement à relire mais à priori RAS.

3) STATUTS ET REGLEMENTS

Suite à l'évolution au niveau fédéral, les statuts et règlements doivent être mis à jour.

Etude de toutes les modifications et validation par le CD pour présentation à l'AG du 22/06/2018.

Choix du médecin non repris. De ce fait, 1 poste se libère ce qui porte à 2 le nombre postes vacants. On fera donc appel à candidature à la prochaine AG.

II. FORMATION DE CADRES TECHNIQUES - GRADES FFTT :

La Fédé a changé les grades des cadres :

- Initiateur de club – 2 jours de formation
- Animateur Fédéral – 4 jours de formation + pratique
- Entraîneur Fédéral – 5 jours de formation + pratique

III. CALENDRIER :

Arnaud a réalisé un calendrier en se calquant sur celui de la ligue. Il sera remis aux clubs lors de l'AG.

IV. ORGANISATION DES INTERCOMITES DES 29-30/06/18 A ISTRES :

Planning

- **Vendredi** : toutes les catégories jouent
 - o Pointage à partir à 15h00 / accueil Isabelle W & Michel D
 - o 16h00 - Cérémonie d'ouverture avec les délégations
 - o 1^{er} tour 16h30 => 18h00
 - o 2^{ème} tour 18h00 => 19h30
 - o Apéritif à 19h00=> 20h00/20h30 _____ Fermeture de la halle 21h00
- **Samedi** :
 - o 8h30 reprise matches de poule
 - o 10h00 début des tours toutes les 1h30
 - o 18h00 toutes les finales
 - o 19h30 Remise des récompenses
- **Dimanche** :
 - o 9h30 début de la compétition
 - o 16h30 remise des récompenses

Au niveau de l'organisation :

Tout est prêt au niveau de l'équipe d'organisation. La salle sera installée par les salariés.

68 équipes préinscrites. Les délégations arrivent entre 15h et 16h00. Un espace accueil est prévu.

Un cadeau sera remis aux joueurs au moment du pointage : sac à chaussure, Tee-Shirt...

Environ 200 personnes seront présentes.

Une photo de chaque équipe est prévue.

Des jeux sont prévus pour les enfants, sur place et sur les réseaux sociaux avec des cadeaux à gagner.

Une TV sera installée pour la retransmission du match de la France à la Coupe du Monde.

V. ARBITRAGE :

- Le recyclage des arbitres et JA est obligatoire tous les 3 ans lors du colloque annuel. Le prochain est prévu le 08/09/2018.
- Gestion des cartons : ils seront saisis sur SPID par la sportive. Alain JUINO qui fait partie de la commission de discipline de la Ligue prendra en charge cette mission et centralisera. Les joueurs devront être informés directement par mail, et pas seulement leurs clubs, dans la semaine qui suit la rencontre.
Pour les joueurs classés + de 1 300 pts l'information devra être transmise à JM LAUGA (Ligue).

VI. QUESTIONS DIVERSES :

- Fonctionnement secrétariat CD : L'année prochaine, pas de secrétariat, Benjamin et Adrien enverront les mails mais on se répartira un certain nombre de tâches administratives parmi les membres du Comité Directeur.
- Une place se libère au CD suite à sa mutation de Julien BARRE dans un autre Comité. Sébastien PASTOR se présente. On procèdera à son élection à bulletin secret lors de l'AG.

Fin de la séance à 20h30

Arnaud GEBLEUX
Président



Isabelle WEGEL
Secrétaire Générale

